IPPF

Le choix ouvre un monde de possibilités

Membres du conseil d'administration et du comité des nominations et de la gouvernance

Copyright - IPPF & ID 41973

Perrett Laver

AMERICAS ASIA PACIFIC EMEA

Sommaire

Copyright - IPPF/Jon Spaull/Népal & ID 757

Qui nous sommes	04
Stratégie	06
Structure, gouvernance et partenariats	08
Finances	10
Description du rôle	11
Qualités de la personne	12
Comment postuler	14

03 Membres du conseil d'administration et du comité des nominations et de la gouvernance

Copyright - IPPF & ID
316

Qui nous sommes

La Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) est un prestataire de services mondial et le principal défenseur de la santé et des droits sexuels et génésiques pour tous. Nous sommes un mouvement mondial d'organisations nationales travaillant avec et pour les communautés et les individus.

Au début des années 1950, un groupe de femmes et d'hommes ont commencé à faire campagne de manière vigoureuse pour le droit des femmes à contrôler leur propre fécondité. Le planification familiale en tant que droit de l'homme a remis en question de nombreuses conventions sociales. Les militants ont dû faire face à une grande hostilité pour obtenir l'acceptation de choses que nous tenons pour acquises aujourd'hui. Certains ont été emprisonnés, mais ils en sont sortis déterminés à travailler avec des cultures, des traditions, des lois et des attitudes religieuses différentes pour améliorer la vie des femmes dans le monde entier. C'est ainsi qu'en 1952, huit associations nationales de planification familiale ont fondé la Fédération.

65 ans plus tard, l'organisation caritative britannique est une fédération qui regroupe 165 associations membres et partenaires dans six régions.

Comme condition d'adhésion, toutes les associations membres sont tenues de respecter dix principes fondamentaux et 49 normes distinctes par le biais d'un processus d'accréditation rénouvelé tous les cinq ans. Les principes exigent qu'une organisation soit :

1. Ouverte et démocratique
2. Bien gouvernée
3. Stratégique et progressiste
4. Transparente et responsable
5. Bien gérée
6. Ait une situation financière saine
7. Un bon employeur
8. Résolue à obtenir des résultats
9. Engagée en faveur de la qualité
10. Une importante organisation non gouvernementale dans son pays.

Notre vision

Tous les individus sont libres de faire des choix concernant leur sexualité et leur bien-être, dans un monde sans discrimination.

Notre mission

Forts de plus de 60 ans d'expérience, nous nous engageons à diriger un mouvement de la société civile mondial et local qui apporte des services et défend la santé et les droits sexuels et génésiques pour tous, en particulier pour les personnes mal desservies.

Copyright – ID 41917

Qui nous sommes suite

164 associations membres et partenaires dans six régions.

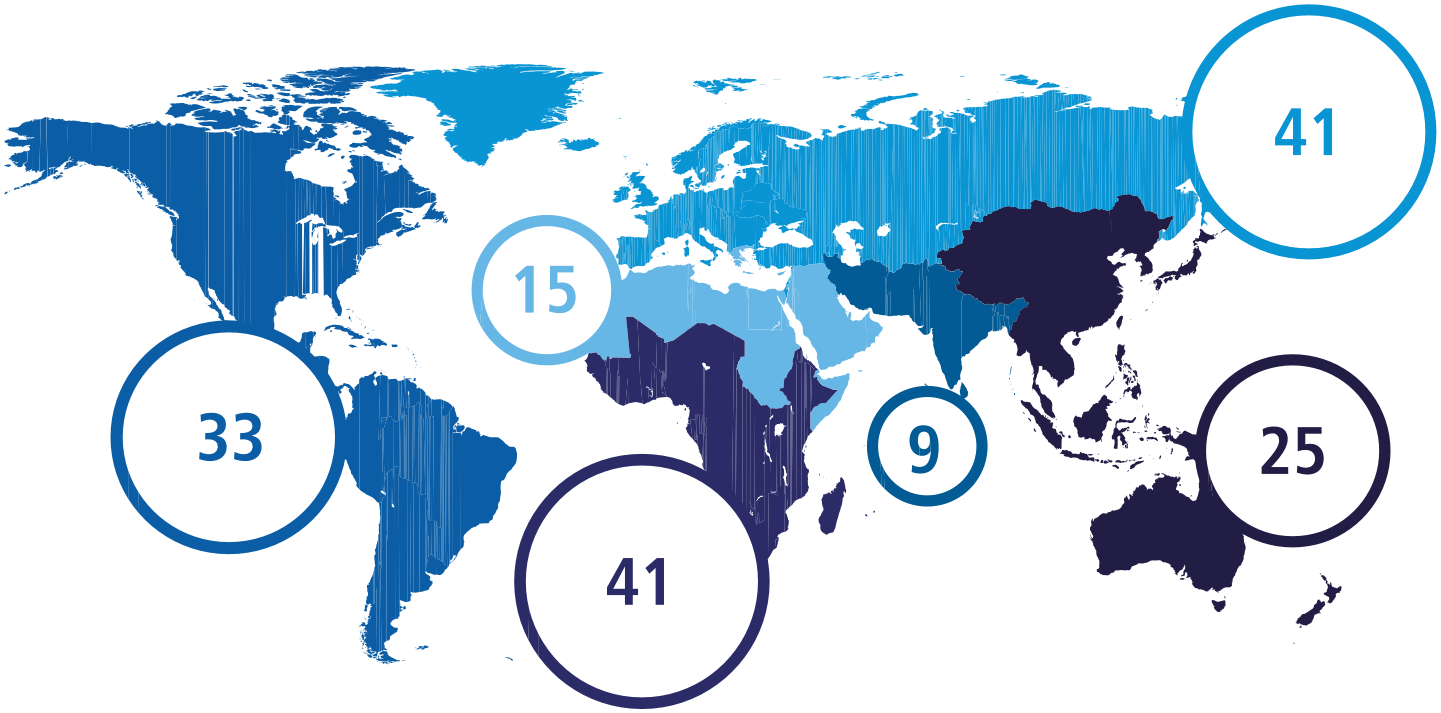

251m

de préservatifs distribués

59.6m

Personnes ont Bénéficié de l'IPPF

8 sur 10

étaient pauvres et mal desservies

5.8m

De grossesses non désirées évitées*

28.1m

de jeunes ont achevé un programme CSE de qualité

3.2m

de personnes ont reçu une aide humanitaire

1.5m

Avortements à risques évités*

41%

de nos services ont été fournis à des jeunes de moins de 25 ans

<2(

112.4m

millions de personnes atteintes par des messages SDSR positifs

Stratégie

Le cadre stratégique de l'IPPF (2016-2022) est une vision audacieuse et ambitieuse de ce que nous prévoyons de réaliser, et de la manière dont nous y parviendrons, au cours des sept prochaines années. Avec un tableau de bord des résultats pour suivre les performances, nous entendons être responsables de ces engagements stratégiques.

À la suite de consultations approfondies et engageantes, nos associations membres très diverses ont aligné leurs propres plans stratégiques nationaux sur le nouveau cadre stratégique. Le Secrétariat a mis en place un plan de mise en œuvre quadriennal (2016-2019) sur la manière dont ils peuvent contribuer à la stratégie et soutenir les associations membres afin que nous soyons une fédération performante et responsable.

La clé de notre futur succès sera la capacité à mobiliser des ressources et à assurer la viabilité financière.

Nos valeurs fondamentales guident la façon dont nous entreprenons notre travail. Nous croyons :

- en **l'inclusion sociale** avec un engagement démontré pour permettre la réalisation des droits des plus défavorisés ;
- dans la **diversité**, dans le respect de tous, quels que soient leur âge, leur sexe, leur statut, leur identité, leur orientation ou leur expression sexuelle ;
- notre **passion** et notre détermination inspirent d'autres personnes à avoir le courage de remettre en question et de rechercher la justice sociale pour tous ;
- dans l'importante contribution que notre **volontariat** apporte dans toute une série de rôles et en tant qu'activistes inspirant la Fédération à faire avancer sa mission ;
- dans la **responsabilisation** comme pierre angulaire de confiance qui se manifeste par des performances élevées, des normes éthiques et la transparence.

NOTRE VISION

TOUS LES INDIVIDUS SONT LIBRES DE FAIRE DES CHOIX CONCERNANT LEUR SEXUALITÉ ET LEUR BIEN-ÊTRE, DANS UN MONDE SANS DISCRIMINATION

Galvaniser l'engagement et obtenir des améliorations de la législation, des politiques et des pratiques

Permettre aux jeunes d'accéder à une éducation sexuelle complète et de réaliser leurs droits sexuels

Proposer des services fondés sur les droits, y compris l'avortement sans risque et le VIH

Renforcer l'efficacité opérationnelle et doubler les revenus nationaux et mondiaux

Mobiliser les femmes et les jeunes leaders comme défenseurs du changement

Mobiliser les champions, les faiseurs d'opinion et les médias pour promouvoir la santé, le choix et les droits

Permettre la prestation de services par des prestataires de santé publics et privés

Développer notre base de bénévoles et de militants

MISSION DE L'IPPF

DIRIGER UN MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LOCAL ET MONDIAL QUI OFFRE DES SERVICES ET SE FAIT LE CHAMPION DE LA SANTÉ ET DES DROITS SEXUELS ET GÉNÉSIQUES POUR TOUS, EN PARTICULIER POUR LES PERSONNES MAL DESSERVIES

NOS VALEURS

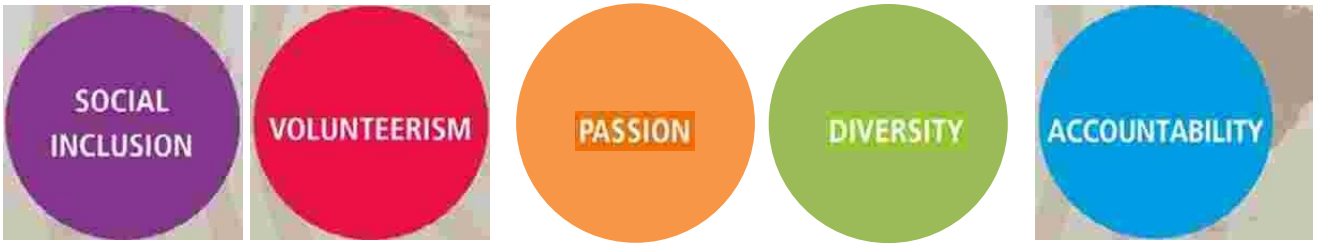

Structure, gouvernance et partenariats

Conseil d'administration

En 2019, les membres de l'IPPF se sont réunis lors d'une assemblée générale historique et ont convenu à l'unanimité d'une série de réformes de grande envergure qui visent à accélérer la prise de décision, à garantir la qualité des membres du conseil d'administration et à obtenir la meilleure combinaison possible d'expertise pour soutenir le travail de l'IPPF.

La plus haute autorité de la nouvelle structure de gouvernance est une assemblée générale des associations membres de l'IPPF, convoquée tous les trois ans.
Un conseil d'administration régit le secrétariat de l'IPPF et assure le leadership de la Fédération.
Le conseil d'administration est soutenu par un système de comités, certains comités ayant une autorité déléguée et d'autres transmettant des conseils au conseil d'administration. Un comité de nomination et de gouvernance rend compte directement à l'assemblée générale.

Le nouveau conseil d'administration est composé de 15 administrateurs d'origines diverses : neuf proviennent des associations membres de l'IPPF et six ont été recrutés à l'extérieur. La composition du conseil d'administration comprend au moins 20 % de jeunes de moins de 25 ans et au moins 50 % de femmes, ce qui garantit l'égalité des sexes ainsi que la participation et le leadership des jeunes. Ces changements, ainsi que les évaluations annuelles des performances, permettront à l'IPPF d'afficher les meilleures pratiques mondiales dans les domaines de la gouvernance.

Secrétariat

Avec six bureaux régionaux et un bureau central basé à Londres, au Royaume-Uni, le secrétariat a des employés répartis dans 12 endroits à travers le monde. Le rôle du secrétariat continue d'évoluer, cependant ses principaux aspects comprennent la conception et la mise en œuvre des politiques, l'exécution des programmes mondiaux, la défense des intérêts, la mobilisation des ressources et le développement des entreprises, le renforcement des capacités organisationnelles, l'apprentissage et l'évaluation, la communication, la gouvernance et l'accréditation. Ce rôle relève du directeur général, le Dr Alvaro Bermejo, qui est le directeur général du Secrétariat.

Bénévoles

L'IPPF a la plus grande portée mondiale de toute organisation de santé sexuelle et reproductive grâce à ses bénévoles dévoués. Des centaines de milliers de personnes travaillent avec l'organisation au niveau de la base. Elles viennent de tous les horizons. La plupart ont été directement touchées par les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs. Nombre d'entre elles font partie des communautés les plus marginalisées que nous cherchons à atteindre.

Partenariats

L'IPPF s'engage avec un large éventail de partenaires et de partisans qui cherchent à établir des liens efficaces entre les forums nationaux, régionaux et mondiaux. Un grand nombre de gouvernements soutiennent le travail de la Fédération, notamment l'Australie, la Chine, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, le Japon, la Malaisie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la République de Corée, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni. En outre, un certain nombre de fondations et d'organismes multilatéraux se sont associés à l'IPPF ou l'ont soutenue, notamment le FNUAP, l'ONUSIDA, le PNUD, l'OMS, la Commission européenne, le Fonds mondial, la Fondation Bill & Melinda Gates, la Fondation Ford, la Fondation William et Flora Hewlett, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation David et Lucille Packard, ainsi qu'une série d'autres personnes, y compris des particuliers. Les partenariats avec le secteur privé comprennent Bayer Health Care, Durex et la Reproductive Health Supplies Coalition (Coalition pour la fourniture de produits de santé reproductive).

Structure, gouvernance et partenariats

Suite

Modèle adopté de gouvernance

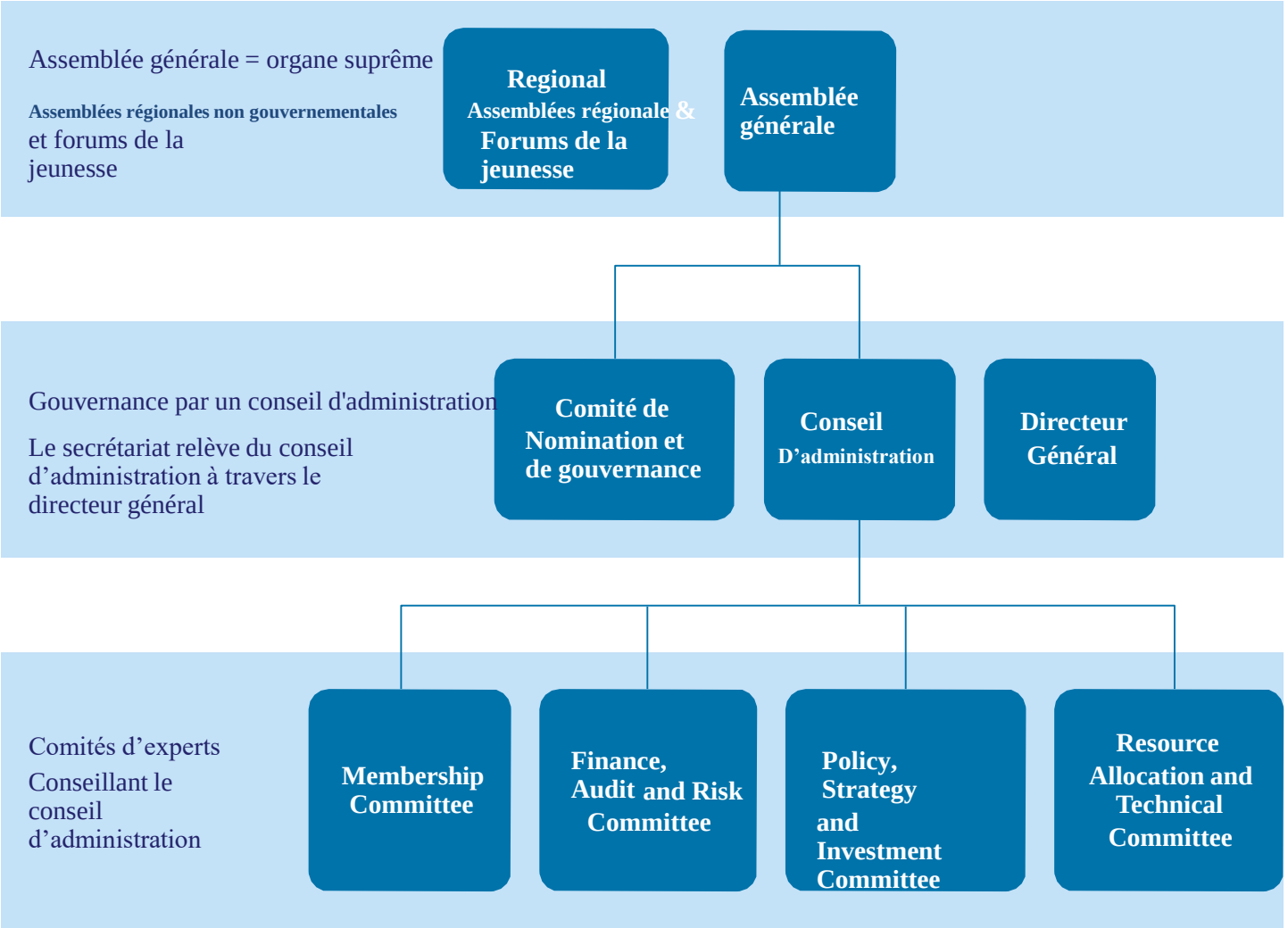

Finances

Nous nous sommes engagés à augmenter nos revenus pour réaliser nos ambitions stratégiques. Les associations membres continuent à diversifier leurs sources de financement en dépendant moins des fonds acheminés directement par l'IPPF. En 2018, les recettes collectées par le Secrétariat ont augmenté de 8 % pour atteindre 133 millions de dollars US et le revenu total généré par les associations membres, qui reçoivent des subventions sans restriction de l'IPPF, s'élevait à 264,2 millions de dollars US.

L'IPPF est financé par un ensemble de fonds institutionnels et les dons individuels. Les institutions comprennent les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les agences multilatérales, les sociétés, les fiducies et les fondations. La Fédération bénéficie aussi énormément des fonds donnés par les particuliers par le biais de legs, de fiducies, de rentes et de dons réguliers.

En 2018, la principale source de financement de l'IPPF était les subventions gouvernementales, qui représentaient 81 % du revenu total. Alors que nous continuons à diversifier le financement entre les gouvernements, les fiducies et les fondations, nous recherchons également des partenariats public-privé.

Des initiatives d'entreprises sociales sont également lancées et en tant que Secrétariat, nous facilitons l'apprentissage et le partage d'expériences pour soutenir au mieux ces canaux de financement. En 2018, les subventions aux associations membres et aux organisations partenaires ont augmenté de 31 % pour atteindre 67,2 millions de dollars.

Copyright - IPPF & ID
40403

Description du rôle

Conseil d’administration

L'IPPF recherche des candidats pour former un nouveau conseil d'administration pour gouverner l'IPPF et des membres d'un comité de nomination et de gouvernance. Le conseil d'administration, composé de 15 administrateurs, dont neuf sont issus des membres de l'IPPF, choisis parmi les candidatures soumises par des bénévoles, et six administrateurs externes, est responsable en dernier ressort des activités du secrétariat de l'IPPF, conformément aux exigences des lois sur les organismes de bienfaisance et comme le prescrivent les statuts et règlements.
L'objectif du conseil d'administration est de diriger l'organisation, d'approuver les grandes lignes de la politique de l'IPPF, de défendre les valeurs des membres, de nommer et d'évaluer les performances du directeur général et de garantir la viabilité financière du secrétariat et la pérennité de l'IPPF.

Les quatre comités permanents du Conseil d'administration sont les suivants : Finances, audit et risques ; Adhésion ; Politique, stratégie et investissement ; et Technique d'allocation des ressources. Les administrateurs sont encouragés à siéger au sein d’au moins un comité.

Tous les administrateurs doivent répondre à des normes minimales d'expertise, de compétences et d'expérience selon des critères établis. Au moins 20 % des administrateurs doivent être âgés de moins de 25 ans au moment de leur nomination et au moins 50 % doivent être des femmes. La composition globale du conseil d'administration et des comités tiendra également compte de la diversité géographique et de la représentation des populations "à risque" et marginalisées.

Les administrateurs peuvent être nommés pour un mandat de trois ans, avec la possibilité d'être réélu une fois, c'est-à-dire un maximum de deux mandats, ou six ans, avant qu'un membre ne doive quitter le Conseil d'administration par rotation. Dans cette optique, nous nous efforcerons de faire en sorte que les mandats des administrateurs soient échelonnés afin de maintenir la continuité des connaissances et de l'expertise organisationnelles au sein du conseil d'administration.

Engagement en termes de temps

Les administrateurs sont censés s'engager à un minimum de 10 à 12 jours par an.

Le président devra s'engager à consacrer au moins 20 à 25 jours par an.

En tant que rôles non rémunérés et volontaires, ils nécessiteront du temps, de l'engagement et des efforts tout au long de l'année.

Comité des nominations et de gouvernance

Le Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) rend compte directement à l'Assemblée générale et est distinct du Conseil d'administration. Le CNG recrute les membres du conseil d'administration, lorsque celui-ci est constitué, y compris pour la planification de la succession ; il supervise un processus régulier d'évaluation de l'efficacité du conseil et de ses membres ; il recrute les membres des comités permanents du conseil en liaison avec le président du conseil, il examine périodiquement le règlement intérieur et veille que la Fédération adhère et fonctionne conformément aux meilleures pratiques de gouvernance.

Le CNG sera composé de sept membres dont au moins 50 % sont des femmes. Au moins un des membres aura moins de 25 ans au moment de la nomination.

Comme pour le conseil d'administration, les membres du CNG auront un mandat de trois ans, avec la possibilité d'être réélus une fois, c'est-à-dire un maximum de deux mandats avant qu'un membre ne doive quitter le conseil d'administration par rotation. Il est prévu que tous les trois ans, au moins deux membres du CNG seront remplacés par rotation. Dans cette optique, nous nous efforcerons de faire en sorte que les mandats des membres soient échelonnés dans le temps afin de maintenir la continuité des connaissances et de l'expertise organisationnelles au sein du Conseil.

Engagement en termes de temps

Les membres du CNG sont censés s'engager au minimum cinq à huit jours par an.

En tant que rôles non rémunérés et volontaires, ils nécessiteront du temps, de l'engagement et des efforts tout au long de l'année.

Qualité personnelle

Copyright - IPPF & ID 201

Le nouveau président, les administrateurs et les membres du CNG
seront des personnes d'un calibre exceptionnel, issues d'horizons divers, et apporteront
une expérience de leadership dans un ou plusieurs des domaines énumérés ci-dessous, ainsi qu'un engagement en faveur de la santé et des droits sexuels et génésiques et de la mission et des valeurs de l'IPPF.

Chaque administrateur et membre du comité doit avoir :

- un engagement en faveur de la mission de l'IPPF ;
- une volonté de consacrer le temps et les efforts nécessaires ;
- faire preuve d'intégrité ;
- une vision stratégique ;
- un jugement bon et indépendant ;
- une capacité à penser de manière créative ;
- la volonté de dire ce qu'ils pensent ;
- de solides compétences en matière de communication ;
- une compréhension de l'impact de la diversité et de l'inclusion sur les performances de l'organisation ;
- une compréhension et une acceptation des devoirs, responsabilités et obligations juridiques du poste ;
- une capacité à travailler efficacement en tant que membre d'une équipe et à prendre des décisions pour le bien de l'IPPF.

Pour le président : expérience souhaitable en tant que président dans une organisation à but non-lucratif.

Le conseil d'administration a besoin collectivement de compétences et d'une expérience dans les domaines clés suivants :

- Leadership en matière de SDSR
- La gouvernance au niveau international ou national
- Expérience de cadre supérieur
- Expérience de la mise en œuvre de programmes
- Contrôle financier et surveillance
- Gestion des risques
- Expertise juridique
- Marketing
- Collecte de fonds et mobilisation de ressources
- Expérience de la défense des intérêts et du travail avec le gouvernement
- Réseaux de jeunes/action des jeunes
- Prestation de services de pair à pair
- Autres compétences, expériences et attributs pertinents pour la gouvernance mondiale.

Représentation

L'IPPF cherche à nommer un conseil d'administration basé sur les compétences, avec une diversité sous toutes ses formes, notamment en termes d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, de géographie et d'origine. Nous souhaitons nommer des personnes qui comprennent l'expérience des jeunes, de l'action de terrain, des communautés marginalisées et discriminées et des institutions mondiales, en mettant l'accent sur l'expérience locale et mondiale.

Nous recherchons également des représentants du monde entier, reflétant des pays de différentes tailles et à différents stades de développement.

Membres du conseil d'administration et du comité des nominations et de la gouvernance

Copyright – IPPF/Freddy Meert/DRC &
ID 483

Comment postuler

Perrett Laver est un cabinet de recrutement international soutenant l'IPPF pour ces recrutements. Pour de plus amples informations ou pour une conversation informelle et confidentielle, veuillez les contacter à l'adresse suivante ippfboard@perrettlaver.com. Pour postuler, veuillez télécharger les documents suivants sur **https://candidates.perrettlaver.com/vacancies** en mentionnant la référence **4577**:

- Un CV complet et chronologique (deux pages maximum)
- Une lettre de motivation (une page maximum)
- Une matrice des compétences complétée (téléchargeable sur https://candidates.perrettlaver.com/vacancies en mentionnant la référence **4577**)
- Noms et coordonnées de deux références (Perrett Laver contactera ces références si vous êtes présélectionné)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au vendredi 27 mars 2020 à 12h00 GMT**.

Le Comité de transition de l'IPPF examinera ensemble les candidatures et établira une liste restreinte des trente meilleurs candidats pour ces postes. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien officiel par vidéoconférence. Les entretiens formels auront lieu à partir du **18 au 22nd avril inclus**. Les candidats doivent être disponible pour un entretien par vidéoconférence à au moins une de ces dates.

La protection de vos données personnelles est de la plus haute importance pour Perrett Laver et nous prenons cette responsabilité très au sérieux. Toute information obtenue par nos divisions commerciales est détenu et traité conformément à la législation applicable en matière de protection des données. Les données que vous nous transmettez sont stockées en toute sécurité dans notre base de données informatisée et transférées à nos clients dans le but de vous présenter comme candidat et/ou d'examiner votre aptitude à occuper un poste pour lequel vous avez manifesté un intérêt.

Conformément à la définition du règlement général sur la protection des données (RGPD), Perrett Laver est un responsable du traitement des données et un sous-traitant de données, et notre base juridique pour le traitement de vos données personnelles est celle des "intérêts légitimes". Vous avez le droit de vous opposer à ce que nous traitions vos données de cette manière. Pour plus d'informations à ce sujet, sur vos droits et sur notre approche de la protection des données et de la vie privée, veuillez consulter notre site web **www.perrettlaver.com/information/privacy/**

Copyright – PPF/Tommy Trenchard & ID 54679

Copyright - IPPF & ID 45465

Perrett Laver

AMERICAS ASIA PACIFIC EMEA

8-10 Great George Street

Londres SW1P

3AE Royaume-Uni

T : +44 (0)20 7340 6200

F: +44 (0)20 7340 6201